

# Fiche de procédure

Informations de base	
COD - Procédure législative ordinaire (ex-procedure codécision) Règlement	Procédure terminée
Armes à feu, leurs pièces, éléments et munitions: application de l'article 10 du protocole des Nations unies relatif aux armes à feu et instaurant des autorisations d'exportation, ainsi que des mesures concernant l'importation et le transit	
Sujet	
6.20.02 Contrôle des exportations/importations, défense commerciale, obstacles au commerce	
6.20.05 Accords et relations commerciales et économiques multilatérales et plurilatérales	
7.30.12 Contrôle des armes personnelles et des munitions	
7.30.30 Lutte contre la criminalité	

Informations techniques	
Référence de procédure	2010/0147(COD)
Type de procédure	COD - Procédure législative ordinaire (ex-procedure codécision)
Sous-type de procédure	Législation
Instrument législatif	Règlement
Base juridique	Traité sur le fonctionnement de l'UE TFEU 207
Autre base juridique	Règlement du Parlement EP 159
Etape de la procédure	Procédure terminée
Dossier de la commission parlementaire	INTA/7/03116